

SARL THOMAX

AE NEUILLE E1803700060 SIRET 75318793900024

1Bis Avenue de la Libération

37360 Neuillé Pont Pierre

**LES ENJEUX & DÉROULEMENT DE LA FORMATION**

**À LA CATÉGORIE « B » DU PERMIS DE CONDUIRE**

**L’ÉPREUVE THÉORIQUE GÉNÉRALE (le code) POUR PRÉPARER L’ÉPREUVE DU CODE, IL FAUT AVOIR AU MOINS 16 ANS SI VOUS SUIVEZ LA FORMATION TRADITIONNELLE, OU 15 ANS SI VOUS SUIVEZ L’APPRENTISSAGE ANTICIPÉ DE LA CONDUITE (AAC). Pour réussir cette épreuve, il faut obtenir au moins 35 bonnes réponses sur 40 questions (5 erreurs maximum). Une réponse est considérée comme juste si toutes les propositions exactes ont été validées. Parmi les 40 questions auxquelles vous devrez répondre, certaines sont en vidéo. Pendant le déroulé de la vidéo, pensez à évaluer l’intervalle de sécurité et à regarder tous les rétroviseurs. Le jour de l'examen, pensez à apporter votre pièce d'identité et votre convocation. Votre code est valable pendant 5 ans.**

**Modalités des épreuves à l’examen de l’ETG vous pouvez vous inscrire sur SGS Objectifs code, ou la Poste ou auprès de notre auto-école, une fois inscrit avec nous vous devrez vous y rendre seul 30 minutes avant l’examen, avec une pièce d’identité & votre convocation.**

**Les enjeux de la formation à la conduite**

L’automobile est devenue un outil social indispensable pour une très grande partie des jeunes.

Au-delà du plaisir de conduire, l’utilisation d’une voiture est souvent nécessaire pour les études, le travail ou les loisirs. Rouler en sécurité est donc une préoccupation pour tous.

Les conducteurs débutants représentent une part trop importante des tués et des blessés sur la route.

L’effort engagé doit être poursuivi, notamment par le renforcement de l’éducation et de la formation.

Les accidents de la route ne sont pas liés à la fatalité et pour aider les nouveaux conducteurs à se déplacer avec un risque faible de perdre la vie ou de la dégrader, un nouveau programme de formation est mis en place.

L’objectif général est d’amener tout automobiliste débutant à la maîtrise de compétences en termes de savoir-être, savoirs, savoir-faire et savoir-devenir.

**Apprendre à conduire est une démarche éducative exigeante**.

**Le déroulement de la formation**

Ce programme se veut une vue d’ensemble, aussi exhaustive que possible, des compétences qu’un conducteur responsable doit acquérir pour ne pas mettre sa sécurité et celle des autres en danger.

Il vous faudra prendre conscience que ce qui est appris en formation doit progresser et évoluer, après l’obtention du permis de conduire, en tenant compte des mêmes objectifs sécuritaires que lors de votre apprentissage.

Vous allez apprendre à manipuler une automobile et à circuler dans différentes configurations, à en connaître les risques et les limites.

Vous allez au travers de ce programme comprendre les règles du code de la route ainsi que l’influence des lois physiques et des aspects psychologiques et physiologiques.

Vous devrez également vous situer personnellement en tant que citoyen dans vos choix de conduite.

Des cours théoriques et pratiques, collectifs ou individuels, vous aideront à atteindre les objectifs définis et à personnaliser votre progression. Votre formateur sera à vos côtés pour vous guider et vous conseiller.

Des tests de connaissances et de capacités pourront être mis en place au fur et à mesure.

Afin de disposer de repères, quatre grilles de progression accompagnent l’élève dans l’acquisition des compétences. Elles détaillent les savoirs comportementaux, techniques et environnementaux dont doit disposer l’élève conducteur au fur et à mesure de son évolution.

Pour chacun des objectifs de votre programme, des évaluations mises en place par votre formateur, qui vous précisera les critères et les conditions de réussite, sont prévues. Il vous sera possible ainsi de mesurer votre réussite ou d’apprécier les éléments à faire progresser.

De même, pour chacun des objectifs, qui impliquent la conscience que vous aurez de vos capacités, de vos motivations et de vos limites, des auto-évaluations sont à votre disposition sur chacune des quatre grilles.

LE PROGRAMME de formation

COMPÉTENCES COMPÉTENCES ASSOCIÉES

Maîtriser le maniement du véhicule dans un trafic faible ou nul

• Connaître les principaux organes et commandes du véhicule, effectuer des vérifications intérieures et extérieures.

• Entrer, s’installer au poste de conduite et en sortir.

• Tenir, tourner le volant et maintenir la trajectoire.

• Démarrer et s’arrêter.

• Doser l’accélération et le freinage à diverses allures.

• Utiliser la boîte de vitesses.

• Diriger la voiture en avant en ligne droite et en courbe en adaptant allure et trajectoire.

• Regarder autour de soi et avertir.

• Effectuer une marche arrière et un demi-tour en sécurité & une marche arrière en courbe.

Appréhender la route et circuler dans des conditions normales

• Rechercher la signalisation, les indices utiles et en tenir compte.

• Positionner le véhicule sur la chaussée et choisir la voie de circulation.

• Adapter l’allure aux situations.

• Tourner à droite et à gauche en agglomération.

• Détecter, identifier et franchir les intersections suivant le régime de priorité.

• Franchir les ronds-points et les carrefours à sens giratoire.

• S’arrêter et stationner en épi, en bataille et en créneau.

Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers

• Évaluer et maintenir les distances de sécurité.

• Croiser, dépasser, être dépassé.

• Passer des virages et conduire en déclivité.

• Connaître les caractéristiques des autres usagers et savoir se comporter à leur égard, avec respect et courtoisie. • S’insérer, circuler et sortir d’une voie rapide.

• Conduire dans une file de véhicules et dans une circulation dense.

• Connaître les règles relatives à la circulation inter-files des motocyclistes. Savoir en tenir compte.

• Conduire quand l’adhérence et la visibilité sont réduites.

• Conduire à l’abord et dans la traversée d’ouvrages routiers tels que les tunnels, les ponts, ...

Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique

• Suivre un itinéraire de manière autonome.

• Préparer et effectuer un voyage longue distance en autonomie.

• Connaître les principaux facteurs de risque au volant et les recommandations à appliquer.

• Connaître les comportements à adopter en cas d’accident : protéger, alerter, secourir.

• Faire l’expérience des aides à la conduite du véhicule (régulateur, limiteur de vitesse, ABS, aides à la navigation…). • Avoir des notions sur l’entretien, le dépannage et les situations d’urgence.

• Pratiquer l’écoconduite.

**Lorsque l’ensemble des compétences requises sera validé, votre formateur pourra alors vous présenter aux épreuves du permis de conduire.**

**Pour l’examen de l’ETG et permis de conduire vous devez vous munir d’une pièce d’identité en cours de validité, soit d’un passeport en cours de validité, vous pouvez également présenter votre titre du permis de conduire AM (anciennement BSR).**

**Pour les candidats étrangères vous devez vous munir de votre carte de séjour en cours de validité.**

****

**Comment se déroule l’examen ?**

L’épreuve pratique de l’examen du permis de conduire est évaluée par un expert : l’inspecteur du permis de conduire et de la sécurité routière.

Le jour de l’examen, l’épreuve vous est présentée individuellement par l’expert, qui vous précise ce que vous allez devoir faire :

* Réaliser un parcours empruntant des voies à caractère urbain, routier et/ou autoroutier ;
* Suivre un itinéraire ou vous rendre vers une destination préalablement établie, en vous guidant de manière autonome, pendant une durée globale d’environ cinq minutes ;
* Réaliser un freinage pour s’arrêter avec précision et réaliser une manœuvre en marche arrière ;
* Procéder à la vérification d’un élément technique à l’intérieur ou à l’extérieur du véhicule, répondre à une question en lien avec la sécurité routière et à une question portant sur les notions élémentaires de premiers secours ;
* Appliquer les règles du code de la route, notamment les limitations de vitesse s’appliquant aux élèves conducteurs ;
* Adapter votre conduite dans un souci d’économie de carburant et de limitation de rejet de gaz à effet de serre ;
* Faire preuve de courtoisie envers les autres usagers, et notamment les plus vulnérables.

L’évaluation réalisée par l’expert est basée sur des textes réglementaires et instructions précises qui en fixent les modalités.

Cette évaluation consiste en un bilan des compétences nécessaires et fondamentales devant être acquises pour une conduite en sécurité, car la conduite est un acte difficile qui engage une responsabilité forte.

L’expert s’attache à valoriser vos acquis comportementaux plutôt que vos faiblesses. Il réalise ainsi un inventaire des points positifs et des points négatifs restitués par rapport à une compétence donnée. Un échange entre l’expert et vous peut s’instaurer au cours de l’épreuve.

À l’issue de l’épreuve, l’expert retranscrit de façon formelle ce bilan de compétences dans une grille d’évaluation.

Vos résultats seront consultables sur votre compte du site du RDV PERMIS, ensuite vous devrez faire votre première demande de titre sur le site de l’ANTS ou passer par notre auto-école qui sera facturé au prix de 30€.

N’hésitez pas de donner votre avis sur le site avis google.

**ENJEUX & DÉROULEMENT DE LA FORMATION**

**À LA CATÉGORIE « AM » DU PERMIS DE CONDUIRE**

**Définition**

Un cyclomoteur est caractérisé par une cylindrée inférieure ou égale à 50 cm3 (4kW pour les cyclomoteurs électriques) et une vitesse maximale égale à 45 km/h.

Le permis AM est obligatoire pour conduire un deux-roues dès 14 ans.

**Déroulement**

Il faut avoir obtenu l’**ASSR** (Attestation Scolaire de Sécurité Routière) de niveau 1 ou 2 ou l’**ASR** pour suivre une formation pratique de **8 heures au moins** assurée par une auto-école ou une association socio-éducative.

À l’issue de la formation pratique, l’établissement délivre un **Brevet de Sécurité Routière** : il correspond à la catégorie **AM** du permis de conduire.

Elle comprend cinq séquences théoriques et pratiques au cours desquelles vous allez travailler sur des connaissances et des compétences avec l’aide de votre enseignant de la conduite et de la sécurité routière.

Si vous êtes mineur, au moins l’un de vos parents ou votre représentant légal **est présent lors de la dernière séquence de la formation (**Séquence 5**).**

La durée de la formation à la conduite des Séquences 2 et 5 est de 6 heures au moins.

Tout dépassement de la durée totale de 8 h minimum requiert l’accord express de l’élève, de l’un de ses parents au moins ou de son représentant légal, s’il est mineur.

**• Vous devez renseigner le « Questionnaire préalable à la formation » figurant dans ce livret.**

**• Vous devez être en possession de votre livret pendant toute la durée de votre formation.**

**• Vous devez être en possession des équipements réglementaires.**

**La formation pratique est constituée de trois phases :**

• **Séquence 1. Échanges sur les représentations individuelles autour de la conduite.**   
Durée : 30 minutes

• **Séquence 2. Formation à la conduite hors circulation.** Durée minimale : 1 heure

• **Séquence 3.** [**Code de la route**](https://www.legifrance.gouv.fr/affichCode.do?cidTexte=LEGITEXT000006074228&dateTexte=&categorieLien=cid)**.** Durée : 30 minutes

**• Séquence 4. Formation à la conduite sur les voies ouvertes à la circulation publique.**

Durée minimale : 3 heures

**• Séquence 5. Sensibilisation aux risques.** Durée minimale : 1 heure

Avec le permis AM option cyclo. On peut :

• conduire un cyclomoteur à deux ou trois roues dont la cylindrée est limitée à 50 cm3 et la vitesse à 45 km/h,

• conduire un quadricycle léger à moteur (catégorie L6e : cylindrée maxi à 50 cm3, vitesse 45 km/h).

Une attestation de formation d’une durée de 4 mois vous sera donnée, les démarches administratives de votre première demande de permis se fera sur le site de l’ANTS par nos soins avec les documents fournis et signés.